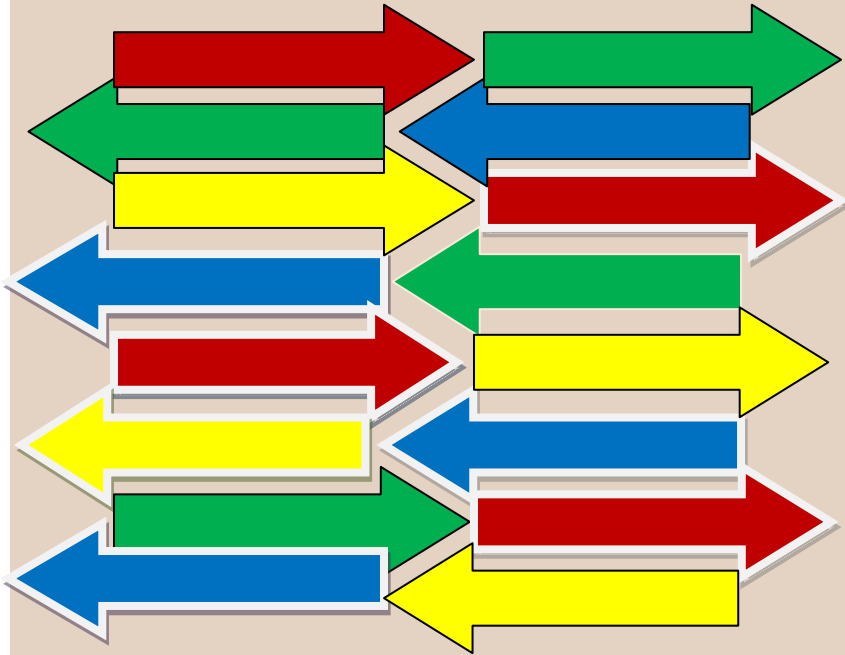


ISSN : 2310-3329

REVUE DE PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES

ÉCHANGES



VOLUME 1 : PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE

REVUE SEMESTRIELLE VOLUME 1 N° 005 décembre 2015
LOMÉ-TOGO

REVUE DE PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES

ÉCHANGES

VOLUME 1 : PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE

Volume 1, N° 005 décembre 2015

**Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques,
Économiques et Sociales (LAMPES)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Lomé
01 BP 1515 Lomé**

ISSN 2310-3329

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DE LA REVUE

Revue de Philosophie, Lettres et Sciences humaines de la Faculté des Lettres et Sciences
Humaines, Université de Lomé (Togo)
Revue créée en 2013

Directeur de publication : M. Octave Nicoué BROOHM, Maître de conférences

Coordinateur de Rédaction : Pr Robert DUSSEY

Secrétariat de rédaction :

Coordinateur du secrétariat de rédaction : Bilina Iba BALLONG, Maître de conférences

Coordinateur Adjoint du secrétariat de rédaction : Kokou GBEMOU, Maître de conférences

Membre du secrétariat de rédaction : Roger FOLIKOUE, Maître assistant

Assistants de rédaction : Bilakani TONYEME, Charles-Grégoire Dotsè ALOSSE, Bantchin NAPAKOU, Yawo AMEWU, Assisitant

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Thiou TCHAMIE

Pr Serge GLITHO

Pr Komla NUBUKPO

Pr François D. GBIKPI

Pr Laurence FAVIER

Pr Doh Ludovic FIÉ

COMITÉ DE LECTURE

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr TCHAMIE Thiou (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Essè AMOUZOU (Université de Lomé)

Pr Cyrille KONE (Université de Ouagadougou)

Pr Pierre NAKOULIMA (Université de Ouagadougou)

Pr Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)

Pr Augustin DIBI (Université de Cocody, Abidjan)

Pr Kazaro TASSOU (Université de Lomé)

Pr Adovi GOEH-AKUE (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Yao DJIWONOU (Université de Lomé)

Pr Koffiwai GBATI (Université de Lomé)

Pr Laurence FAVIER (Université Lille 3)
Pr Doh Ludovic FIÉ (Université de Bouaké)
Pr Widad MUSTAFA EL HADI (Université Lille 3)
Pr Atafeï PEWESSI (Université de Lomé)
Pr Issiaka KONÉ, Maître de recherche (Université de Bouaké)
Pr Essoham ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé)
Pr Robert DUSSEY (Université de Lomé)
Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)
Pr Essodina K. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)
Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)
Pr Lou Mathieu BAMBBA (Université de Cocody, Abidjan)
Pr Thiémélé L. Ramsès (Université de Cocody, Abidjan)
Pr Jean-Gobert TANOÛH (Université de Bouaké)
Pr Rubin POHOR (Université de Bouaké)
M. Nicoué BROOÛM, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Gabriel NYASSOÛBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. John AGLO, Maître Conférences (Université de Lomé)
M. Aklesso ADJI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Dossou GBENOUGA, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Kokou ALONOU, Maître de Conférences (Université de Lomé),
M. Tchégnon ABOTCHI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara)
M. Lalle Richard LARE, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Wonou OLADOKOUN, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Kodjovi S. EDJAME, Maître de Conférences (Université de Lomé)
M. Lare KANTCHOA, Maître de conférences (Université de Kara)
M. Komlan KOUZAN, Maître de conférences (Université de Kara)
M. Padabô KADOUZA, Maître de conférences (Université de Kara)
M. Donissongui SORO, Maître de conférnces (Université de Bouaké)
M. Antoine KOUAKOU, Maître de conférences (Université de Bouaké)
M. Souleymane SANGARÉ Maître de conférnces (Université de Bouaké)
M. N'goran François KOUASSI, Maître de recherche (Université de Bouaké)
M. Brou Émile KOFFI, Maître de conférences (Université de Bouaké)
M. Edinam KOLA, Maître de conférences (Université de Lomé)
MmeAfiwa Pépvi KPAKPO, Maître de conférences (Université de Lomé)
M. Ali GNAKOU, Maître de conférences (Université de Lomé)
M. Mike MOUKALA NDOUMOU, Maître de conférences (Université Omar Bongo, Libreville)

Secrétaire : Essé Ayovi TAMAKLOE

Structure technique de révision et de montage : Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques, Économiques et Sociales (**LAMPES**), Université de Lomé.

Mail : lampes.ul@gmail.com

Contact

- Adresse : Revue Échanges, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Lomé, 01 BP : 20459, Lomé-Cité, Togo.
- Tel : 90063972 ; 90844484 ; 90142268 ;
- Mail : revueechanges@gmail.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....13

SCIENCES HUMAINES363

PAUVRETÉ, MICROCRÉDIT ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES CHEZ LES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DU MCCP DANS LE NORD BÉNIN, KASSIMOU DEMBA DIALLO, MOHAMED ABDOU (UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI – BENIN) 365

PRATIQUES DES POPULATIONS FACE AUX MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES : UNE ILLUSTRATION À TRAVERS L'ULCÈRE DE BURULI, KWASSI KOMLAN AGBOVI (UNIVERSITE DE LOME – TOGO) 385

LA VILLE ET LA CULTURE DE LA MODE : LE PAGNE A L'ŒUVRE DANS LES HABITUDES VESTIMENTAIRES DES LOMÉENS, KOMLAN AVOUGLA (UNIVERSITE DE LOME – TOGO)..... 407

GOUVERNANCE LOCALE ET ACTION PUBLIQUE : JEUX CONCURRENTIELS D'ACTEURS NON ÉTATIQUES AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA, CYNTHIA OZOUA BAILLY, (UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE – RCI) . 421

ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'EAU EN CÔTE D'IVOIRE (SODECI), KORE CLAUDE BALLY (UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE – RCI) 445

CONTRAINTES ET INCERTITUDES DE L'ADOPTION DES SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ À DANGBO AU BENIN, ABDOULAYE BENON MONRA (UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI – BENIN) 458

PROBLEMATIQUE DES SOINS DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU CARCRALE : CAS DU CAMP PENAL ET DE LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE BOUAKE EN COTE D'IVOIRE, ZOUMANA COULIBALY, HAMADOU DIOMANDE (HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE BOUAKE), ANTOINE DROH (PROGRAMME NATIONAL DE SANTE MENTALE EN COTE D'IVOIRE)..... 477

VIEILLIR À LA RETRAITE, UNE QUESTION EXISTENTIELLE ET ÉTHIQUE : ÉTUDE DES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA MORTALITÉ DES RETRAITÉS DU SECTEUR PUBLIC, ARNAUD KEVIN Z. DAYORO, SERI DEDY, CLEMENT KOUAME KOUADIO (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT BOIGNY D'ABIDJAN – RCI).... 496

LES CULTURES VIVRIÈRES DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE À BASE DE COTON À GUIEMBÉ ET SIOLOKAHA (KORHOGO, CÔTE D'IVOIRE) DIAKALIA DIARRASOUBA, SIMPLICE YAO KOFFI (UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY DE KORHOGO – RCI) 520

ÉTAT DES LIEUX POUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE MUNICIPALE DU LOISIR EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES MAIRIES DU DISTRICT D'ABIDJAN, EMMANUEL GALA BI TIZIE (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN - RCI)..... 540

ACCÈS AUX SOINS ET GOUVERNANCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : LA MÉTHODE PARTICIPATIVE EN PRÉVENTION DES VIOLENCES EN MILIEU HOSPITALIER, ZAGOCKY EULOGUE GUEHI (UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY DE KORHOGO – RCI) YOGBLO ARMAND GROGUHE, ISSIAKA KONE (UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE – RCI).....	564
CONFLITS LIÉS À LA PÊCHE DANS LA COMMUNE DES AGUÉGUÉS (BASSE VALLÉE DE L'OUÉMÉ, BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST), SIDONIE CLARISSE HEDIBLE (UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI – BENIN)	589
LOGIQUES ENDOGÈNES DE GESTION DURABLE DES FORÊTS À OUIHI (BÉNIN), ROCH APPOLINAIRE HOUNGNIHIN (UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI – BENIN)	604
LE SUD OUEST IVOIRIEN ENTRE PRATIQUE DES ALLIANCES INTERETHNIQUES ET COMPÉTITION FONCIÈRE, ARSENE KADJO (UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY DE KORHOGO – RCI).....	616
LE GOÛT DE LA SCÈNE. ÉLÉMENTS D'UNE SOCIOLOGIE DE LA RELATION THÉÂTRALE À OUAGADOUGOU (BURKINA FASO), GABIN KORBEOGO (UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU – BF).....	637
ANALYSE PSYCHOSOCIOLOGIQUE DES COMPORTEMENTS DE SANTÉ CHEZ DES VENDEUSES AMBULANTES À ABIDJAN, KONAN SIMON KOUAME (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT BOIGNY D'ABIDJAN – RCI).....	652
CYBERCRIMINALITÉ ET FABRIQUE D'UN NOUVEAU TYPE DE MARTYRS EN CÔTE D'IVOIRE, KOUAME WALTER KRA (UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE – RCI).....	664
ÂGE D'ENTRÉE AU CP1, SEXE ET PARCOURS SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE CM2 À OUÉLLÉ (CÔTE D'IVOIRE), YAO EUGENE N'DRI (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN - RCI).....	685
LA CÔTE D'IVOIRE ET LA CHINE POPULAIRE : ENTRE MÉFIANCE ET RÉALISME (1960-1983), GNAGNE ANTOINE SESS (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN – RCI).....	705
GROSSESSES NON DESIRÉES DES JEUNES FILLES EN MILIEU SCOLAIRE AU BURKINA FASO : PERCEPTIONS, CONNAISSANCES ET COMPORTEMENTS, AÏCHA TAMBOURA-DIAWARA (UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU – BF).....	718
LA POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ABOISSO À L'ÉPOQUE COLONIALE : 1913-1917, KASSI PASCAL TANO (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT BOIGNY D'ABIDJAN – RCI)	740
STRATÉGIES DE MOBILISATION DE L'ÉLECTORAT ET COMMUNICATION EN PÉRIODE ÉLECTORALE AU TOGO, GBATI NAPO (UNIVERSITE DE LOME).....	757

**CONFLITS LIÉS À LA PÊCHE DANS LA COMMUNE DES
AGUÉGUÉS (BASSE VALLÉE DE L'OUÉMÉ, BÉNIN, AFRIQUE
DE L'OUEST), Sidonie Clarisse HEDIBLE (Université d'Abomey Calavi
– Bénin)**

Résumé

Les conflits liés à la pêche dans la commune des Aguégus, précisément dans la basse vallée de l'Ouémé, sont devenus très fréquents ces dernières années. Ces conflits, dans la plupart des cas, trouvent leurs origines dans la gestion des ressources naturelles.

La présente recherche a pour objectif d'analyser les conflits entre pêcheurs d'une part et d'autre part entre pêcheurs et élus locaux.

Le but visé n'étant pas de produire des données statistiques sur les conflits liés à la pêche, la présente recherche est essentiellement qualitative ; la technique d'échantillonnage est celle à choix raisonné. L'approche méthodologique mise en œuvre s'articule autour de la collecte des données socio-anthropologiques liées aux conflits et aux mécanismes de règlement avec comme techniques de collecte de données le guide d'entretien et l'observation. Au total, vingt (20) personnes ciblées ont été interrogées ; il s'agit des élus locaux, des sages du village, des responsables des pêcheurs et des pêcheurs. Les résultats de cette recherche montrent que beaucoup de conflits sont liés à la pêche dans la commune des Aguégus. On note les conflits entre pêcheurs d'une part et ceux entre pêcheurs et élus locaux d'autre part. Plusieurs mécanismes endogènes servent à remédier aux conflits.

Mots clés : Conflits, mécanismes endogènes, Basse vallée de l'Ouémé, commune des Aguégus

**CONFLICTS RELATED TO FISHING IN THE COMMUNE OF
AGUÉGUÉS (LOW VALLEY OF OUÉMÉ, BENIN, WEST AFRICA)**

Abstract

The conflicts related to fishing in the commune of Aguégus precisely in the low valley of Ouémé became very frequent these last years. These conflicts, in the majority of the cases originate from the management of the natural stock. The current research aims to analyze the conflicts between fishermen

on the one hand and on the other hand between fishermen and local councilors. The aim set not being to produce statistical data on the conflicts related to fishing, present research is primarily qualitative; the technique of sampling is that with reasoned choice. The methodological approach implemented is articulated around the data-gathering socio-anthropological related on the conflicts and the mechanisms of payment with like techniques of data acquisition the guide of maintenance and the observation. On the whole, twenty (20) targeted people were questioned; they are the local councilors, of wise of the village, the persons in charge for the fishermen and the fishermen. The results of this research show that many conflicts are related to fishing in the commune of Aguégoués. One notes the conflicts between fishermen on the one hand and those between fishermen and local councilors on the other hand. Several endogenous mechanisms are used to cure the conflicts.

Keywords: Endogenous conflicts, mechanisms, Low valley of Ouémé, commune of Aguégoués

Introduction

L'homme, dans l'optique de subvenir à ses besoins vitaux, exerce une pression sur l'environnement en y exploitant des ressources naturelles qui lui sont nécessaires. Selon les spécialistes, le problème de l'eau n'est pas si tant son insuffisance, mais plutôt son inégale répartition dans le temps et dans l'espace. Par ailleurs, sa mauvaise gestion, notamment dans les pays en développement, entraîne divers conflits d'usages de la source (Navarro, 2009). Les pénuries, les pollutions et les sur-utilisations des ressources aquatiques attisent donc de multiples conflits (Bouguerra, 2003). Alors, l'Afrique de l'Ouest passe donc d'un état de pauvreté de nature proprement économique et environnementale à un état d'appauvrissement de nature psychosociologique et éthique (Ouédraogo, 2004).

Les activités de pêche constituent donc des pratiques qui ne sont pas sans conséquences sur la nature de façon générale et sur les plans d'eau en particulier ; constituant de ce fait des sources de conflits entre les acteurs. C'est le cas de la pêche dans la commune des Aguégoués qui génère des conflits d'une part entre les élus locaux et pêcheurs et d'autre part entre les pêcheurs eux-mêmes.

Il s'agit dans un premier temps de présenter le milieu d'étude, ensuite de poser la problématique et la démarche méthodologique et enfin de présenter les résultats et la discussion.

1. Présentation du cadre d'étude

Aguégus est l'une des soixante-dix-sept(77) communes du Benin. La commune des Aguégus est située dans le Département de l'Ouémé-Plateau précisément dans la vallée de l'Ouémé après BONOU, ADJOHOUN et DANGBO. Elle est limitée au Nord par les communes de DANGBO et d'AKPRO-MISSERETE, au Sud par le lac NOKOUE et la Commune de SEME-KPODJI, à l'Est par la lagune de Porto-Novo et à l'Ouest par le lac NOKOUE et la commune lacustre de Sô-AVA. Cette commune compte(21) quartiers repartis en trois (03) Arrondissements :

- L'Arrondissement d'Avagbodji a une population de 8668 habitants ;
- L'Arrondissement de Houédomè avec une population de 8309 habitants ;
- L'Arrondissement de Zoungamè qui a 9673 habitants.

La commune des Aguégus a une population de 26.650 habitants avec un taux d'accroissement de 2, 25 (RGPH 3, 2002). Cette population est estimée en 2006 à près de 30.000 habitants. Elle compte 5874 ménages avec trois grandes religions dominantes: le christianisme, l'islam et l'animisme. La plupart des maisons sont sur pilotis et construites avec des matériaux locaux (bois, paille et autres). Les moyens de déplacement sont des pirogues, des motos et des vélos (photo 1 et 2).



Photo 1 : Maison sur pilotis et transport sur pirogue dans la commune des Aguégus
Prise de vue : HEDIBLE, Novembre 2014



Photo 2 : Transport sur pirogue dans la commune des Aguégus
Prise de vue : HEDIBLE, Novembre 2014

La figure 1 présente la situation géographique de la commune des Aguégus plus précisément dans la Basse Vallée de l'Ouémé.

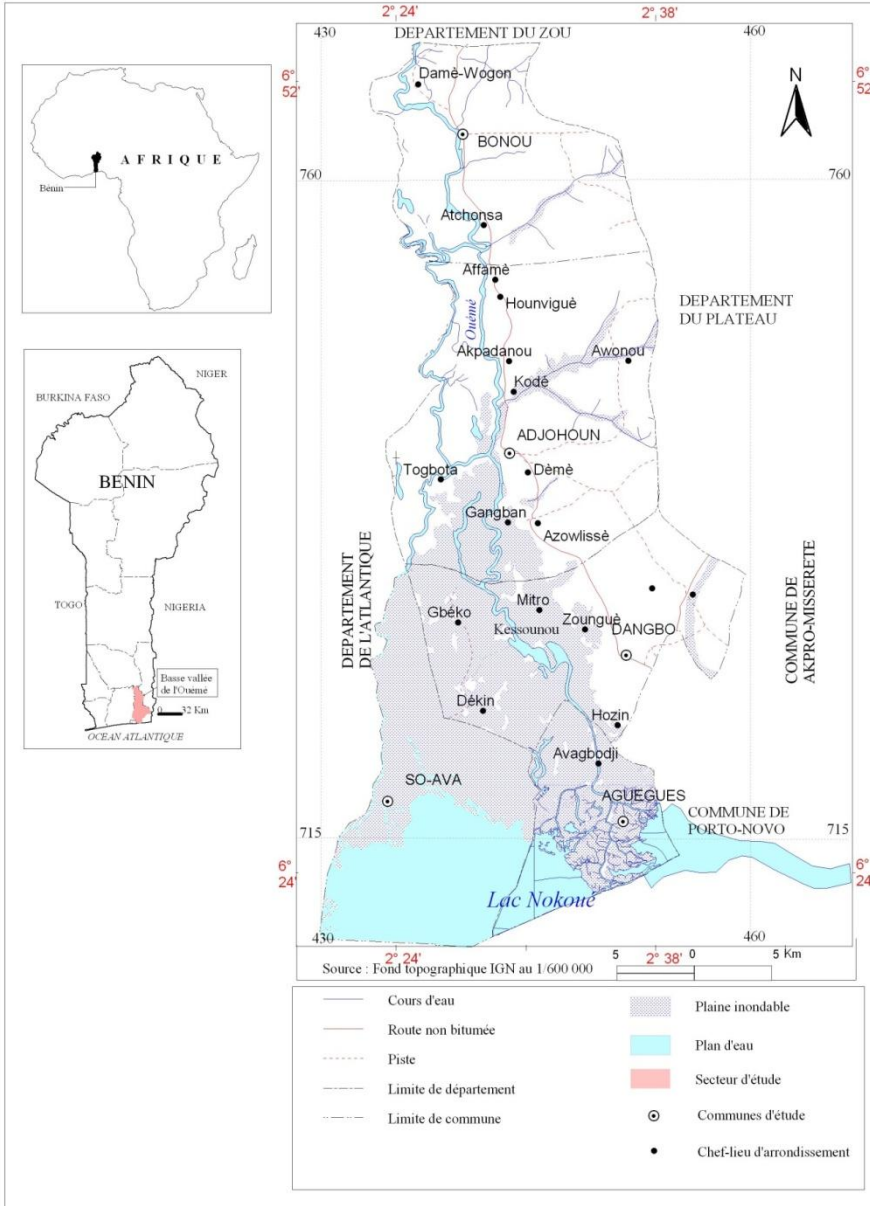


Figure 1 : Situation de la basse vallée de l'Ouémé

2. Problématique

2.1. Problème et constats

Le conflit renvoie à une situation qui oppose généralement deux individus ou plusieurs groupes. Il met en exergue deux groupes antagonistes. On parle de conflit lorsque deux ou plusieurs individus ne s'accordent pas sur un sujet ou un fait. Les conflits, peuvent prendre des fois l'allure d'une agression verbale, physique et de tout genre pour atteindre leur but. Ils sont l'expression d'un malaise social. Turner voit dans le conflit, la manifestation d'une santé sociale, il le conçoit comme le mécanisme par lequel les populations impressionnent les problèmes entre temps latents dans la société. Les conflits dans la plupart des cas trouvent leurs origines dans la gestion des ressources naturelles et de l'espace (Pamabe Sougnabé, 2004), (Koné Issiaka, 2000) et (Aboya Narcisse, 2014). La pêche dans la commune des Aguégus est une activité quotidiennement pratiquée par les acteurs de cette localité. Il est remarqué que cette activité est une pratique ancestrale la plus menée dont l'exercice nécessite l'usage de techniques traditionnelles telles que : les "Akadja" et les filets à mailles serrées. A un moment donné, l'usage de ces techniques surtout la dernière entraîne la perte ou la disparition de certaines espèces aquatiques et engendre par ricochet des conflits entre pêcheurs. Pour remédier à ce problème, les instances (dont le CARDER en collaboration avec la mairie) chargés de veiller à la protection et la reproduction des espèces vivantes dans cet environnement ont pris des arrêtés interdisant l'utilisation des filets à mailles serrées, ce qui a engendré le mécontentement et la frustration de certains pêcheurs qui ne s'accordent guère aux respects de cette décision. Comment se gèrent donc de façon traditionnelle les conflits entre pêcheurs d'une part et d'autre part, entre pêcheurs et élus locaux ?

2.2. Objectifs

2.2.1. Objectif général

Il consiste à analyser les conflits entre élus locaux et pêcheurs dans la commune des Aguégus.

2.2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Identifier les formes de conflits liés à la pêche

- Expliquer les causes de ces conflits
- Etudier les mécanismes traditionnels de la résolution de ces conflits

3. Démarche méthodologique

Cette étude s'inscrit dans une démarche essentiellement qualitative : « qui produit et analyse des données descriptives, telles que des paroles écrites ou dites, et le comportement observable des personnes » (Deslauriers, 1991).

3.1. Echantillon

La technique d'échantillonnage est celle à choix raisonné ; au total vingt (20) personnes ont été interrogées (Tableau 1)

Tableau 1

	Acteurs enquêtés	Effectif
	Profil	
Elus locaux	Agent de CARDER	4
	Agent de Mairie	4
Pêcheurs	Responsables des pêcheurs	4
	Sages du village	4
	Pêcheurs	4

N B : Le choix de l'échantillon est fait en fonction du profil des acteurs enquêtés.

3.2. Techniques et outils

L'entretien et l'observation sont les techniques de collecte de données utilisées avec comme outils de collecte appropriés le guide d'entretien et la grille d'observation.

3.3. Mode de traitement des données

Après les travaux de terrain, le traitement des informations collectées sur le terrain s'est fait de façon manuelle et informatique (dépouillement, codification, saisie, apurement).

3.4. Modèle d'analyse

Les théories à savoir : l'interactionnisme, celle des parties prenantes et le culturalisme s'avèrent appropriées pour expliquer l'enjeu des conflits autour de la pratique de la pêche dans la commune des Aguégus. Les deux premières permettent d'analyser les influences et le rôle des acteurs autour de cette activité.

La première théorie permet de faire ressortir la manière dont se construisent et s'enracinent les relations entre les acteurs. Celles-ci se construisent par affinité religieuse et ethnique, ce qui sous-entend qu'il y a une certaine rationalité dans le comportement des pêcheurs. Les relations autour de cette activité sont influencées par l'appartenance religieuse et ethnique, autrement dit, les pêcheurs qui partagent la même religion et sont de même ethnie que les autorités locales sont exemptes de certaines sanctions lorsqu'ils enfreignent aux règles établies pour réguler cette activité.

La deuxième théorie est celle des parties prenantes. Le conflit étant la situation créée par l'existence de deux pulsions entrant en compétition chez le même individu ou groupe d'individus, il est causé souvent par des intérêts personnels.

La dernière (le culturalisme) traduit l'attachement radicale des pêcheurs à cette activité. La pêche est une activité identitaire dans la commune des Aguégus, elle est un legs des ancêtres et au-delà d'être une simple activité économique, elle est également une activité de détente, de distraction. L'attachement profond des pêcheurs pour cette activité traduit également la mise en place des mécanismes purement traditionnels comme le recours aux divinités pour la résolution des différends.

4. Résultats et discussion

4.1. Résultats

Dans la commune des Aguégus, il existe deux grandes catégories de conflits très manifestes qui affectent la vie économique des acteurs sociaux notamment dans le domaine de la pêche. Il s'agit entre autres des conflits entre élus locaux et pêcheurs et les conflits inter-pêcheurs.

4.1.1. Conflits entre élus locaux et pêcheurs

La première catégorie de conflit (conflit entre élus locaux et pêcheurs), se manifeste de plusieurs manières lorsque les populations s'obstinent à ne pas respecter les décisions des élus locaux à savoir l'interdiction de l'usage des filets à mailles serrées connus sous le nom de Mèdokpokonou qui signifie littéralement "une seule personne sourit" (cette personne se réjouit du fait qu'il a pu amasser beaucoup de poissons à base de filets à mailles serrées) (Photo 1) et la définition stricte de la période de pêche.



Photo 1: Mèdokpokonou (filet à maille serrée)
Prise de vue : HEDIBLE, Novembre 2014

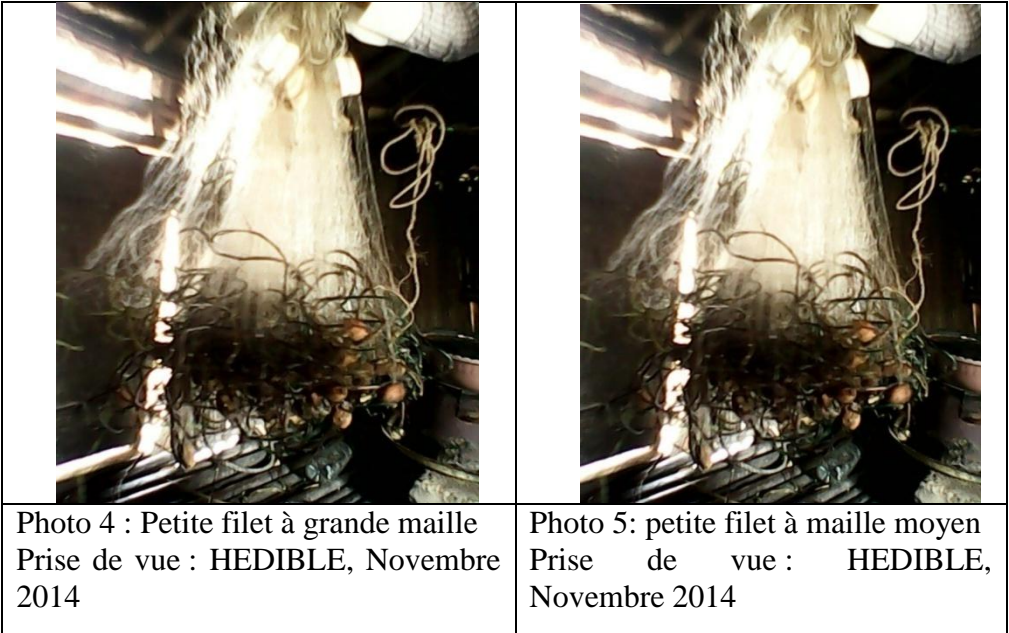
Ceux qui se montreraient déviants à l'encontre de cette décision se voient appliquer une forme de sanction.

4.1.2. Conflits entre pêcheurs

Par contre, les conflits inter-pêcheurs sont les plus remarquables dans cette commune. Ces conflits se manifestent à plusieurs niveaux :

- l'appauvrissement des plans d'eau en poisson ;
- la forte densité des pêcheurs par rapport à la surface d'eau disponible ;
- la dispute des zones de pêche ; l'abus des zones de pêche d'autrui ;
- dispute entre les pêcheurs utilisant les grands filets "Dogbonon" et les pêcheurs utilisant les petits filets "Dokpèvinon" (photo 4 et 5). Ces derniers estiment que les utilisateurs de grands filets obtiennent plus de poissons.

- conflit entre les « pêcheurs nomades » et les propriétaires des ‘Akadja’. Les pêcheurs nomades utilisent les filets de pêche interdits par l'autorité locale. Et pire encore, exercent par moment leur activité à proximité des ‘Akadja’ pour se procurer des espèces halieutiques présentes dans ces ‘Akadja’.



4.1.3. Modes de règlements des conflits

Pour résoudre ces différents conflits, les pêcheurs mettent en place plusieurs mécanismes. Pour prouver à l'autorité locale leur désappointement, les populations organisent des marches de protestation ; cette pratique est institutionnelle et moderne. Après ces manifestations l'autorité prend acte de leur revendication et les convie à une table de négociation afin de trouver solution à la situation.

En ce qui concerne les conflits inter-pêcheurs, il existe également des mécanismes bien définis pour les résoudre. Lorsqu'un individu est pris en flagrant délit, il est arrêté puis couvert des feuilles appelées communément « Hanu-dudu » (feuilles dont se nourrissent les porcs), ce qui signifie que l'individu est comparable à un porc. Ainsi, il est honni, déshonoré, humilié ; cela l'empêchera de commettre de nouveau un forfait pareil et servira d'exemple à ceux qui avaient l'intention de le faire.

L'autre mécanisme est le recours aux divinités. Lorsque par exemple les pêcheurs sont en conflit et n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente, on fait généralement appel aux sages qui sont sélectionnés par quartier. Les sages ont pour mission la garde des divinités et la restauration de la paix. Pour réconcilier les pêcheurs en conflits, la population offre des sacrifices à la divinité « Tonon ». Il est à retenir qu'avant que les sages n'aillent vers cette divinité, ils font entre eux une assise, consultent le Fa pour savoir précisément les éléments à utiliser pour les sacrifices.

De plus, pour avoir une floraison ou une abondance de poissons ; les cérémonies sont également faites au vodoun "Dan". N'importe qui ne peut présider ces cérémonies ; seuls les sages "Tomèholè" s'en occupent. Ces derniers sont les plus aptes et légitimes intermédiaires entre les divinités et leur communauté. En cas de conflit, la première instance que l'on saisit est le bureau du collectif des pêcheurs ; et lorsqu'il se montre incompetent, on fait recours aux collègues des sages. Fondamentalement, il faut retenir que les relations dans la pratique de la pêche sont construites par affinité (selon l'appartenance religieuse et ethnique).

4.2. Discussion

Le conflit étant la situation créée par l'existence de deux pulsions entrant en compétition chez le même individu ou groupe d'individus, impose une des règlements soit à l'amiable, soit devant les tribunaux. Il est causé souvent par des intérêts personnels et se résout généralement par des mécanismes endogènes. Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de faire ressortir les moyens ou pratiques endogènes utilisés dans le règlement des conflits. Plusieurs auteurs ont abordé la question de conflits. Il y a entre autres : Koné Issiaka, 2000, Karl Marx, Lewis Coser, Darheindorf, 1972 et Emile Durkheim.

Pour Lewis Coser dans *Les fonctions du conflit social*, PUF, Paris, Sd, P.183) « le conflit à l'intérieur d'une société, fonctionne comme une soupape de sûreté, permettant de liquider les tensions sans menacer les systèmes en question . . . Il renforce au besoin, tout en donnant l'occasion au groupe de réaffirmer son identité, sa cohésion en face d'un conflit allumé à l'intérieur du système ». Il met en évidence les effets de conflit en les reliant à la structure sociale des groupes. Ainsi, il met en exergue l'importance de la fonction de régulation des conflits, c'est-à-dire leur capacité à réactiver les normes existantes ou favoriser l'émergence de

nouvelles normes permettant ainsi aux groupes sociaux de s'adapter à des conditions d'existence changeantes.

Pour Karl Marx dans son ouvrage : *Misère de la philosophie*, 1847 « les rapports sociaux sont intimement liés aux forces productives. En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production, et en changeant le mode de production, c'est-à-dire la manière de gagner leur vie, ils changent tous leurs rapports sociaux ». Pour lui, l'activité matérielle, c'est la lutte pour la production qui est en même temps la lutte pour l'accès aux richesses matérielles. Ici, il est question des rapports sociaux de production. Aussi, ce sont les conflits de classes sociales ; des conflits antagoniques. Pour ce même auteur, « un conflit est une relation antagonique entre deux ou plusieurs unités d'action dont l'une au moins tend à dominer le champ social de leurs rapports. L'existence d'un conflit suppose en effet deux conditions apparemment opposées : d'une part, des acteurs, ou plus généralement des unités d'action délimitées par des frontières, et qui ne peuvent donc être des « forces » purement abstraites ; et d'autre, une interdépendance de ces unités qui constituent les éléments du système.

Le conflit n'est donc pas la rivalité entre des acteurs indépendants ni des tensions entre des acteurs définis par la différenciation des statuts et rôles à l'intérieur d'une organisation moins encore la concurrence entre les acteurs qui se réfèrent à un cadre d'action commun. Dans le conflit, au contraire, l'interaction est telle qu'elle remet en cause ce qui n'est plus un cadre social, mais un système de rapports sociaux. Darheindorf, 1972 dans une posture causale conçoit les conflits sociaux, comme phénomène social, déterminé en grande partie par la structure des entités sociales. Selon Weller/Kirschner 2005, bien contrairement à ce que l'on peut penser, ce fait social n'est pas pathologique. Les conflits sont en réalité simultanément résultats et moteurs pour dépasser les divergences d'intérêts ou de pouvoir ainsi que des situations d'injustice. Selon Houdret, 2008, les conflits sont considérés comme des facteurs potentiellement positifs et des dynamiques constructives permettant de concilier à moyen et long terme des différences d'intérêts. Ils peuvent ainsi faciliter les changements sociaux structurels et ainsi renforcer le système social. C'est à ces titres que, Simmel confère une fonction socialisatrice aux conflits et, tout autant que Coser, 1965 les considère comme des phénomènes normaux pour toute relation sociale. Emile Durkheim, dans son ouvrage intitulé "Les formes élémentaires de la vie religieuse", met l'accent sur deux concepts à savoir le profane et le sacré. Pour lui ces deux concepts sont les dimensions

sociales de la religion. Les choses sacrées affirme-t-il sont celles que les interdits protègent et isolent, les choses profanes, celles auxquelles les interdits s'appliquent. Alors, face à la menace d'un péril aussi général que profond, aussi pernicieux que dangereux, quelles articulations sociales et culturelles pertinentes est-il possible d'indiquer pour que les ressources naturelles se conservent et s'enrichissent ? Rapportant la conception durkheimienne à cette recherche, l'on peut affirmer que la population utilise le sacré dans la résolution des conflits à travers des rites qui sont entre autres des règles de conduite qui prescrivent comment l'homme doit se comporter avec les choses sacrées. Ces rites sont placés au cœur de la société et de la culture. Cela confirme le point de vue de Ouédraogo (2004) qui pense que l'Afrique traditionnelle a développé des astuces de gestion des conflits sociaux...

Conclusion

En somme, la pêche dans la commune des Aguégus est une activité ancestrale. Les conflits autour de celle-ci sont manifestes. Ils sont de diverses formes et d'ordre culturel, ethnique et institutionnel. Il s'agit des conflits entre élus locaux et pêcheurs d'une part et des conflits entre pêcheurs d'autre part. Leur résolution fait appel à une pratique institutionnelle et moderne (marches de protestation) et à des mécanismes traditionnels (le recours aux divinités et l'humiliation). L'étude de ce phénomène est fertile de centres d'intérêts dont les divers mécanismes mis en place pour permettre la gestion et la résolution des conflits. A la lumière des résultats du terrain, il en ressort que malgré l'emprise du modernisme et la tendance à abandonner tout ce qui est traditionnelle, la culture endogène est toujours riche des pratiques appropriées et nécessaire pour organiser la vie en communauté.

Références bibliographiques

- 1- ABOYA Narcisse (2014) : « Conflits fonciers et gestion des plans d'eau ivoiriens : cas de la lagune Ouest EBRIE » ; *European Scientific Journal* ; June 2014 ; Edition vol.10, n°17 ISSN: 1857 – 7881; (Print) e - ISSN 1857-7431 ; pp 401-411
- 2- ALLOMASSO A. (2010) : *Gestion communautaire des ressources en eau et conflits d'usage dans le bassin du Niger moyen : cas de la commune de Malanville au Bénin*, 96p.

- 3- BARRY Aliou Mamadou (1997) : *La prévention des conflits en Afrique de l'Ouest : mythes ou réalités ?* Karthala, Paris.
- 4- BOKO W. (2008) : *Gestion communautaire des ressources en eau et conflits d'usage dans la basse vallée de l'Ouémé* : mémoire de maîtrise en géographie, FLASH/UAC 62P.
- 5- BOUGUERRA, M. L.(2003) : *Les batailles de l'eau. Pour un bien commun de l'humanité*, Paris, l'Atelier, 123p.
- 6- COSER L : *Les fonctions du conflit social*, PUF, Paris, Sd, P.183
- 7- COSER, L. (1965): *Theorie sozialer Konflikte*, Neuwied/Berlin, Hermann Luchterhand Verlag, 207p.
- 8 - DAHRENDORF, R. (1972) : *Konflikt und Freiheit*, München, Piper, 131p.
- 9- DOUDET T. (1979) : « La pêche artisanale dans la retenue artificielle d'eau d'Ayamé (Côte d'Ivoire) » in *Bois et forêts de tropiques* mai-juin 1979, n° 185 57-70
- 10- HOUDRET A. (2008) : *Les conflits autour de l'eau au Maroc : origines sociopolitiques et écologiques et perspectives pour transformation des conflits*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, réalisées en cotutelle entre l'université de Duisburg-Essen et Paris 8, Version résumée en français, 72p.
- 11- Karl Marx (1847) : *Misère de la philosophie* 1847
- 12- Koné Issiaka (2000). *Le Mandenkaya ou l'art d'exalter de contenir et d'éteindre le conflit*. Lille, Presses Universitaire du Septentrion, Thèse à la carte, 576 pages
- 13- Koné Issiaka (2010) : « La pêche artisanale dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire) ». *Revue Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXX-1, Les Presses de l'UL, pp. 233 à 243, Lomé (Togo).
- 14- Koné Issiaka (2014) : « Contribution de la pêche au développement socio-économique de la Sous-préfecture de Taabo de Côte d'Ivoire » *Revue Scientifique de Littératures, Langues et Sciences Humaines*, N°17
- 15- NAVARRO, O. (2009) : « Représentations sociales de l'eau dans un contexte de conflits d'usage : le cas de la sierra Nevada de santa Marta, Colombie ». *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*. N° 81 mars, [En ligne] URL <http://navarrocarrascal.net/resources/06-+Navarro+CIPS.pdf>, Consulté le 18 Avril 2014, 22p.
- 16- OUEDRAOGO Elie Yamba et BADOLO Mathieu (2004) : *Conflits liés à l'utilisation et à la gestion des ressources agricoles et pastorales en Afrique de l'Ouest : articulations sociales et culturelles d'un partenariat*

millénaire retrouvé ; atelier régional du 22 au 25 novembre 2004 à Niamey, Niger ; Résumé- PP9-10.

17- PABAME Sougnabe (2004) : *Les causes de la recrudescence de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de savanes du Tchad : une étude comparée des régions de moyen-Chari et de Mayo-Kebbi* ; atelier régional du 22 au 25 novembre 2004 à Niamey, Niger ; Résumé- P 17.

18- ZINSOU Sylvain (2000) : *Gestion des conflits, communication au séminaire de renforcement des capacités d'action des volontaires de l'Etat de droit*, du 1^{er} au 04 mars, Sokodé.